

LA PREFECTURE DE VAUCLUSE COMMUNIQUE
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du préfet du Vaucluse du **06 SEPTEMBRE 2007** il sera procédé à une enquête publique sur la demande présentée par le SIVOM du Massif d'Uchaux en vue d'être autorisée à modifier les conditions d'exploitation du centre de transit d'ordures ménagères sur le territoire de la commune de Mondragon

Cette enquête publique se déroulera du 01 OCTOBRE 2007 au 31 OCTOBRE 2007 inclus.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de MONDRAGON où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Ces observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, dans la mairie précitée.

Madame Anne BOUISSET, architecte DPLG ; désignée en qualité de commissaire enquêteur, siègera en mairie de MONDRAGON et se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations les

- lundi 1er octobre 2007 de 14 h 00 à 17 h 00
- jeudi 11 octobre 2007 de 9 h 00 à 12 h 00
- vendredi 19 octobre 2007 de 14 h 00 à 17 h 00
- jeudi 25 octobre 2007 de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 31 octobre 2007 de 14 h 00 à 17 h 00

Le présent avis sera affiché en mairie de MONDRAGON.

A l'issue de cette enquête toute personne intéressée pourra prendre connaissance du mémoire en réponse du pétitionnaire et des rapports et conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Mondragon ainsi qu'à la préfecture de Vaucluse, direction des relations avec les collectivités locales et de l'environnement – bureau de l'environnement et des affaires foncières.